

Vous êtes prié de  
pièces avant le paiement de la lettre  
de voiture, attendu que le voiturier est  
responsable des pertes et avarices  
provenant de sa négligence.

Orléans, le 28. 9. 1842

Il est essentiel de tenir  
les fourneaux propres dans leur  
intérieur, afin que le tirage se  
faise toujours bien.

Monsieur Arnaud, fils à Touberville. Doit  
**A GUYON FRÈRES,**

les articles ci-après payables à 4 mois d'Oct. ou au Compt 2<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> d'Oct.  
expédiés le 25 par l'entremise de M<sup>r</sup> Jaucy Guillaumin Courmoulin.

**Savoir:**

		F	C	F	C
1	seau	37			
2	fa a 3 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 1 a houlle	21.			
2	fa a 2 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 1 a houlle	18.			
2	fa a 1 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 1 a bois	26.			
1	fa a 2 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 2 a houlle	38			
1	fa a 1 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 1 avec four a bois	50			
1	fa a 2 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 2	3	50.		
1	Grille et enveloppe a houlle n <sup>o</sup> 1 a 2 m <sup>es</sup>	5	65.		
2	Grilles a houlle n <sup>o</sup> 0.	1	70		
1	fa a 2 m <sup>es</sup> n <sup>o</sup> 1. en remplacement				
1	tampon n <sup>o</sup> 0.		25.	266.	20
		Compt 2 <sup>o</sup> 1 <sup>o</sup>			34 90
				234	30

266.20  
12  
3240  
26620  
31,94,40

Dont nous vous prions de nous excuser pour 31 mai.

Nous manquons de marchandises sur l'ancien saison et c'est ce qui a été la cause du retard que vous avez éprouvé, mais il n'a pas dépendu de nous, Monsieur, qu'il en ait été autrement.

Nous avons oublié la date de nous qu'en suis et nous vous dirons aujourd'hui qu'il nous paraît impossible d'accepter un règlement de 6 mois ou 3<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> d'Oct. Veuillez donc prendre note que si vous ne nous payez par état de f. 3.85. sur l'ancien règlement, et que vous ne nous régliez par un envoi ci-dessus à 2<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> seulement d'Oct., vous nous exposeriez à nous priver d'entretiens de nouvelles relations avec vous, la remise de 1<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> que nous vous ferons nous rendant impossible toute autre concession.

Nous avons l'honneur d'être  
v<sup>o</sup> M<sup>r</sup> Guyon frères  
M<sup>r</sup> Boyne



